

Pour plusieurs, cette mesure se faisait attendre depuis longtemps, mais nous croyons néanmoins qu'elle représente un important point de départ à partir duquel pourront être négociées d'autres restrictions des essais nucléaires. Dans sa déclaration à la plénière, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures de mon pays s'est réjoui de la volonté commune des États-Unis et de l'URSS de procéder par étapes à toute nouvelle restriction des essais nucléaires. Il a ensuite ajouté que le Canada croyait que "cet engagement devait, sans délai, se traduire dans les faits."

La décision de la Conférence du désarmement de reconstituer — après une longue interruption — un comité spécial sur les essais nucléaires au cours de la session de cette année constitue un autre événement positif. Ce comité a entrepris d'examiner en profondeur diverses questions relatives à un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires. La Conférence d'amendement du Traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires, qui aura lieu prochainement, donnera aux parties une occasion de plus d'échanger leurs points de vue sur tous les aspects de cette question fondamentale. Le Canada espère qu'elle donnera un élan nouveau à l'examen des essais nucléaires à la Conférence sur le désarmement.

Les parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ont récemment tenu leur quatrième conférence de suivi à Genève. En tant que partisan inconditionnel de ce traité, que nous considérons comme un instrument essentiel pour la sécurité de toute la communauté internationale, le Canada a joué un rôle actif dans le suivi et il était très satisfait des progrès accomplis, particulièrement au chapitre du contrôle complet et des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

Le Canada déplore vivement que malgré un examen rigoureux des aspects du traité touchant au désarmement, et malgré l'accord qui régnait, on n'ait pu atteindre un consensus global sur les questions liées à l'Article VI à cause des divergences de vues entourant la question des essais nucléaires et sa relation avec l'avenir du TNP. À cet égard, j'aimerais réitérer la préoccupation profonde exprimée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada devant la tendance de certains États membres de mettre en danger la survie du TNP en cherchant à rendre sa

poursuite conditionnelle à la conclusion d'un CTBT. Comme il l'a indiqué, "le Canada croit ardemment que le traité concernant la non-prolifération des armes nucléaires et un traité concernant l'interdiction totale des essais sont tous deux beaucoup trop essentiels à la paix et à la sécurité mondiales pour que l'un serve de gage à l'autre."

J'aimerais maintenant aborder la question des armes et des forces conventionnelles. Un autre grand pas sera bientôt franchi dans ce domaine. Il s'agit de l'accord visant à réduire sensiblement le niveau actuel des forces conventionnelles en Europe. Participant actif aux négociations sur les FCE, le Canada se réjouit vivement de l'issue très positive de ce processus. Nous sommes impatients de passer aux autres étapes des négociations et de voir s'il est possible de réduire encore davantage les forces conventionnelles et, à terme, de signer un second accord sur les FCE.

Les négociations sur les FCE s'inscrivent dans la lignée des modalités du Document de Stockholm. Elles bénéficieront en outre des nouvelles mesures qui découleront des négociations en cours à Vienne sur les mesures de confiance et de sécurité. Tous ces accords contribueront de façon décisive à éviter à jamais que l'Europe revive les horreurs de la guerre après les avoir vécues tragiquement deux fois au cours de ce siècle.

Le processus d'Helsinki, point de départ de tant de réalisations dans les domaines de la sécurité coopérative et des droits de la personne, franchira une étape historique lorsque les leaders d'Europe, du Canada et des États-Unis se réuniront le mois prochain à Paris pour déclarer la fin officielle de la guerre froide et célébrer le début d'une nouvelle ère de coopération entre les 34 pays de la CSCE. Le Canada estime que la CSCE, grâce à sa composition unique paneuropéenne et transatlantique, peut apporter une importante contribution à la nouvelle architecture européenne. Nous aimerions donc que le Sommet marque l'institutionnalisation de la CSCE, notamment par la création d'un secrétariat, la régularisation de consultations politiques et la formation d'un Centre pour la prévention et la résolution de conflits. Un tel centre pourrait appuyer la mise en oeuvre des mesures convenues de renforcement de la confiance et de la sécurité et jouer un rôle de premier plan dans la prévention et la résolution de conflits en ayant

recours à d'autres mécanismes, politiques, juridiques et techniques.

Le Canada estime que les autres régions du monde caractérisées par un niveau élevé d'armement ou de tensions, tireraient elles aussi profit de la négociation et de la mise en oeuvre de mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité. À cet égard, mentionnons le rôle important que pourraient jouer les Nations Unies, comme en fait foi la récente réunion, tenue à Katmandou, sur "Le rôle des mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité pour accroître la sécurité".

Pour ce qui est des armes chimiques, les efforts ont été intenses depuis un an pour surmonter les divergences de vues et conclure un traité les interdisant partout sur la planète. L'accord bilatéral signé en juin par les États-Unis et l'URSS sur la destruction des armes chimiques représente un pas important et nous prouve de façon encourageante que le désarmement vérifiable dans le domaine des armes chimiques est possible et est même sur le point de commencer au niveau bilatéral. Il reste néanmoins beaucoup de chemin à parcourir avant d'éliminer complètement du globe toutes les armes chimiques. Les négociations de la Conférence sur le désarmement se sont heurtées cette année à des problèmes de taille qu'il nous faut surmonter. Sans vouloir minimiser la complexité des divergences qui persistent, le Canada est convaincu que la détermination de tous les États engagés dans les négociations peut et doit permettre de conclure, le plus tôt possible, un traité acceptable de part et d'autre.

Le Canada est impatient de participer activement à l'étude de tous les points à l'ordre du jour de la Commission. J'aimerais commenter brièvement quatre points intéressants particulièrement ma délégation.

La vérification est depuis longtemps un domaine où le Canada fait figure d'expert et de leader sur la scène multilatérale. Nous avons donc été heureux d'apprendre qu'un Canadien, M. Fred Bild, a été choisi pour présider le Groupe d'experts gouvernementaux qui a été chargé d'étudier le rôle des Nations Unies dans le domaine de la vérification. Je déposerai le rapport final du Groupe plus tard cette semaine au nom de M. Bild.

De l'avis du Canada, l'étude a été une excellente occasion d'échanger des idées sur un certain nombre de proposi-